

# La carte scolaire bus

La carte scolaire bus est délivrée par OPTILE (Organisation Professionnelle des Transports d'Ile-de-France)



## Bénéficiaires

Les collégiens et lycéens, du secteur public ou privé âgés de moins de 21 ans au 1er septembre de l'année de souscription, dont le trajet domicile/établissement scolaire est supérieur à 3 km (itinéraire piéton sur google maps).

## Conditions de validité

Un aller-retour par jour pour un trajet domicile/établissement scolaire pendant la période scolaire, sur les lignes de l'entreprise Optile concernées (sans correspondance). Carte annuelle valable pour l'année scolaire en cours.

## Conditions de délivrance

Pour les Aubergenvillois scolarisés au collège Arthur Rimbaud ou au lycée Van Gogh uniquement. Les dossiers doivent être tamponnés par l'établissement scolaire, puis envoyé au transporteur par courrier postal, accompagnés des justificatifs demandés.

## Coût 2024/2025

- 219€
- Participation ville : 219€
- Participation famille : 0 €

## Ouverture Agence Navigo

Pour mieux vous accompagner dans la souscription de votre abonnement scolaire, **vo**tre agence sera exceptionnellement ouverte :

Du lundi 24 juin au vendredi 28 juin 2024 de 8h30 à 18h30

Du lundi 1er juillet au vendredi 6 juillet 2024 de 8h30 à 18h30

Du lundi 19 août au vendredi 14 septembre 2024 de 8h30 à 18h30

Les samedis 29 juin, 31 août et 7 septembre 2024 09h à 12h30



En dehors de ces dates, merci de vous reporter à vos horaires habituels **du lundi au vendredi de 09h à 12h et 13h30 à 17h30**

 @mantois\_idfm  
01 30 94 77 77

 iledefrance-mobilites.fr

 Île de France  
mobilités

Liens utiles

[Plus d'infos sur la carte scolaire](#)

[Le Pass Local](#)

[La carte Imagine'R et les autres titres de transport](#)